Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260302-2025_04_05-DE

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL
Séance du 24 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre avril à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le dix-sept avril deux mil vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

CADIN Laurent	LATIMIER Daniel	MARTIN Fabrice
CHAPRON Frédéric	LE GLATIN Dominique	MOISAN Catherine
FRÉVILLE Jean-François	LE MERCIER Pierrick	OLIVIERO Nathalie
JÉHAN Jean-Pierre	LEFFONDRÉ Isabelle	RAULT Thérèse

Absents excusés : FRANÇAIS Nadège (donne pouvoir à OLIVIERO Nathalie) ; HAMON Sophie (donne pouvoir à MOISAN Catherine) ; DREZEN-LAURGEAU Marielle (donne pouvoir à FRÉVILLE Jean-François) ; LENORMAND Ludovic (donne pouvoir à RICHARD Michel) ; HUET Solvec (donne pouvoir à LE GLATIN Dominique).

Absent : DEFAINS David

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents :** 13

Secrétaire : OLIVIERO Nathalie

2025-04-5 : ANNULE ET REMPLACE DEMANDE D'ACQUISITION DE PARCELLES COMMUNALE AU LIEU DIT « LE LIEU RUELLAN »

3.5 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier concernant une demande d'acquisition de parcelles communale cadastrées ZW n°114 d'une superficie de 303 m² et de la ZT n°70 d'une superficie de 126 m² « au Lieu Ruellan ».

Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité 17 votes pour et une abstention :

- de constater la désaffection et le déclassement de la partie issue du domaine public.
- de donner son accord pour vendre les parcelles cadastrées ZW n°114 et ZT n°70.
- le prix est fixé à 15 €/m².
- les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur.
- d'autoriser le Maire à signer les pièces à intervenir.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor)

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 26 février 2026
et de la publication le 26 février 2026
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor)